

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD**

À la séance ordinaire du Conseil municipal tenue mardi le 7 juillet 2015 à compter de 20h00 à la salle du conseil de l'édifice municipal au 505, rue Frontière, Hemmingford.

Sont présent(e)s :

M. Drew Somerville, maire;  
M. Normand Lussier, conseiller n° 1;  
Mme Tina Calvarese, conseillère n° 2;  
M. Dale Langille, conseiller n° 3;  
M. Michael Houle, conseiller n° 4;  
M. Howard Silverman, conseiller n° 5; (*départ à 20h20*)  
Mme Lucie Bourdon, conseillère n° 6;

Sont absents :

Sont également présente :

Amélie Latendresse, Directrice générale et secrétaire-trésorière.

**VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

À 20h00, M. Drew Somerville, président d'assemblée, déclare la séance ouverte après vérification du quorum.

**2015-07-144**

**1-LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Normand Lussier, conseiller, appuyé par Howard Silverman, conseiller, et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour tel que déposé mais en le laissant ouvert.

**2015-07-145**

**2A-ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 JUIN 2015**

Il est proposé par Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par Normand Lussier, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers que le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 juin 2015 soit accepté tel que présenté.

**ADOPTÉE**

**3-DÉLÉGATION**

**2015-07-146**

**4A-APPUI À LA DÉMARCHE DE NÉGOCIATION PROPOSÉ PAR LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS**

Considérant que	le premier ministre du Québec s'est engagé à établir une relation de partenariat entre les municipalités et le gouvernement;
Considérant que	le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire s'est engagé à effectuer une réelle décentralisation des pouvoirs et des leviers financiers vers les municipalités;
Considérant que	nous sommes des élus avec toute la légitimité pour agir;
Considérant que	93 % de l'ensemble des MRC et des municipalités du Québec ont participé à une vaste consultation menée par la Fédération québécoise des municipalités (FQM) sur les priorités du milieu municipal;

- Considérant que quelque 400 délégués ont été très clairs sur leurs ambitions à l'occasion du Grand Rendez-vous des régions, le 3 juin 2015;
- Considérant que l'augmentation des normes et des exigences du gouvernement du Québec impose de lourdes charges financières aux municipalités;
- Considérant que les conséquences du Pacte fiscal transitoire sont insoutenables et qu'il y a urgence d'agir;
- Considérant qu'il est impératif qu'un nouveau Pacte fiscal soit signé avant la préparation des budgets municipaux de 2016;

En conséquence, il est proposé par Dale Langille, conseiller, appuyé par Normand Lussier, conseiller, et résolu unanimement :

- D'appuyer la FQM dans sa volonté de participer en équipe à la négociation du prochain Pacte fiscal dans la mesure où les régions trouveront leur compte;
- De demander à la FQM de ne signer le prochain pacte fiscal que si et seulement si les éléments suivants s'y retrouvent :
  - des moyens financiers qui suivent les nouvelles responsabilités vers l'autonomie des municipalités et des MRC;
  - une diversification des revenus à l'avantage de toutes les régions du Québec;
  - des leviers financiers spécifiques au milieu rural et aux municipalités dévitalisées;
  - des orientations sur l'allègement de la reddition de comptes.

**ADOPTÉE**

**2015-07-147**

**5A - ADOPTION DU RÈGLEMENT # 280 CONCERNANT LA GARDE DES CHIENS ET LE PORT DE LICENCE**

Règlement concernant la garde des chiens et le port de licence de ceux-ci dans les limites du Village de Hemmingford

Attendu qu'une copie du présent règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres présents déclarent avoir lu le projet de règlement et qu'ils renoncent à sa lecture;

Attendu que le Code municipal et la Loi sur les abus préjudiciables à l'agriculture permettent à la Municipalité de réglementer sur la garde des chiens et sur les nuisances;

En conséquence, il est proposé par Tina Calvarese, conseillère, appuyé par Normand Lussier, conseiller et résolu unanimement que le Conseil municipal du Village de Hemmingford adopte le règlement 280.

**ADOPTÉE**

**6A-RAPPORT DU DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS**

Monsieur Yves Gauthier, directeur des travaux publics, dépose son rapport par une liste détaillée des travaux accomplis durant le mois de juin 2015.

**2015-07-148**

**6B - PAIEMENT DE LA 7<sup>e</sup> FACTURE D'EXCAVATION BERGEVIN ET LABERGE**

Considérant qu'une partie des travaux de la rue Frontière ont été effectuée;

Considérant que nous avons reçu le décompte progressif #7 de BPR recommandant le paiement à l'entrepreneur Excavation Bergevin et Laberge inc. la somme de 570 701.94\$ incluant les taxes.

En conséquence, il est proposé par Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par Normand Lussier, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers ce qui suit :

- Que la municipalité procède au paiement du septième décompte progressif de BPR recommandant de verser la somme de 570 701.94\$ taxes incluses à l'entrepreneur Excavation Bergevin et Laberge.
- Que ce paiement sera transféré pour être payé à même le financement temporaire avec la Caisse Desjardins pour un montant total de 570 701.94\$.

**ADOPTÉE**

#### **7A-RAPPORT DE L'OPÉRATEUR DE L'EAU POTABLE**

La consommation de l'eau potable a été de 87 890 gallons par jour durant le mois de juin. Un rapport détaillé des lectures faites à la station de pompage de l'eau potable est remis à chaque membre du conseil à titre informatif.

#### **7B-RAPPORT DE L'OPÉRATEUR DE L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES**

Un rapport sur les informations journalières du poste de pompage principal à l'assainissement des eaux usées est fourni à chaque membre du conseil.

**2015-07-149**

#### **7C-MODIFICATION DE LA RÉOLUTION #2015-05-106 - ACHAT DE SULFATE D'ALUMINIUM LIQUIDE (48%)**

Attendu que la résolution #2015-05-106 doit être modifiée;

Attendu que les prix transmis par la compagnie Produits Chimique CCC Ltée contenaient des erreurs;

Attendu que seule la compagnie Produits Chimiques CCC Ltée nous a soumis un prix incluant la livraison, la pompe et l'installation de 3500 litres de produits en une livraison pour un contrat de 3 ans;

Attendu que les nouveaux prix soumis sont les suivants :

- Mai 2014 à Mai 2015 = 0.51\$/kg

- Mai 2015 à Mai 2016 = 0.53\$/kg

- Mai 2016 à Mai 2017 = 0.55\$/kg

En conséquence, il est proposé par Dale Langille, conseiller, appuyé par Lucie Bourdon, conseillère, et résolu unanimement par les conseillers d'accepter les nouveau prix de la compagnie Produits Chimiques CCC Ltée.

**ADOPTÉE**

**2015-07-150**

#### **8A – RÉOLUTION POUR LE MAINTIEN DE L'ÉCOLE ST-ROMAIN ET DE L'ÉCOLE HEMMINGFORD ELEMENTARY**

Considérant que suivant la déclaration du ministre François Blais de revoir les allocations vouées au maintien des écoles de moins de 100 élèves et du projet de mettre fin au financement pour l'entretien des écoles occupées à moins de 50%;

Considérant que les conséquences néfastes sur une possible fermeture de ses écoles, d'une réduction dans la dispense de services public;

Considérant que le maintien complet des écoles de village est nécessaire pour la vitalité de toute communauté ainsi que pour contrer l'exode des jeunes et des familles;

Considérant que le maintien des écoles assure l'éducation des jeunes dans leur milieu de vie ainsi que le maintien des populations;

Considérant que la municipalité du Village de Hemmingford s'est dotée d'une Politique Familiale qui vient en soutien au plan de développement durable et qui s'articule autour d'enjeux économique tels que :

- Maintenir et renouveler la population sur son territoire;
- S'appuyer davantage sur les forces et les meilleurs atouts du territoire pour développer l'économie.

Considérant que pour toutes municipalités en région, la perte d'une école signifie la perte de services de base et un abandon du milieu rural vers un centre urbain;

En conséquence, il est proposé par Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par Michael Houle, conseiller, et résolu unanimement qu'une lettre soit envoyée au Ministère de l'Éducation ainsi qu'au député M. Stéphane Billette afin que nous puissions obtenir la certitude, du ministre de l'Éducation François Blais, qu'il n'y aura aucune fermeture d'école sur notre territoire.

**ADOPTÉE**

### **9A-RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL**

Mme Dany Dupuis, inspectrice municipal, dépose son rapport des permis de construction pour le mois de juin 2015.

Nombre de permis émis :	10
Valeur des travaux :	83 300 \$

### **10A-RAPPORT D'ACTIVITÉ DE LOISIRS – JUIN 2015**

Monsieur Simon St-Michel, agent de développement du loisir en milieu rural, dépose son rapport d'activité de loisirs pour le mois de juin 2015.

### **10B- AVIS DE MOTION – MODIFICATION DU RÈGLEMENT No 278 CONCERNANT LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE**

Avis de motion est par la présente donné par Normand Lussier, conseiller que la modification du *Règlement n°278 concernant le règlement de la bibliothèque municipale* sera adopté lors d'une séance subséquente et ceci, avec dispense de lecture car tous les membres du conseil recevront une copie deux jours juridiques avant la séance.

**ADOPTÉE**

## **CORRESPONDANCE**

**2015-07-151**

### **CINÉMA COMMUNAUTAIRE – MAISON DES JEUNES**

Considérant que la Maison des jeunes de la Frontière désire implanter un cinéma communautaire à Hemmingford;

Considérant que la Maison des jeunes désire utiliser une fois par mois le stationnement arrière de l'hôtel de ville;

Pour ces motifs, il est alors proposé par Dale Langille, conseiller, appuyé par Lucie Bourdon, conseillère, et résolu unanimement par les conseillers que la municipalité du Village de Hemmingford accepte que la Maison des jeunes utilise le stationnement de l'hôtel de ville pour leur projet de cinéma communautaire.

**ADOPTÉE**

## **QUESTIONS DIVERSES**

**2015-07-152**

### **MINUTERIE ÉCLAIRAGE EXTÉRIEUR – CENTRE RÉCRÉATIF**

Considérant que la municipalité désire faire l'acquisition d'une minuterie pour l'éclairage extérieur du Centre Récréatif;

Considérant que nous avons reçu des prix de deux soumissionnaires soit

Électricité Pierre Fortin	1 195\$ + taxes
Priest	1 785\$ + taxes

En conséquence, il est proposé par Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par Normand Lussier, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers d'accepter l'offre de service d'Électricité Pierre Fortin au montant de 1 195\$ plus les taxes applicables.

**ADOPTÉE**

**2015-07-153**

### **ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER AU 7 JUILLET 2015**

Mme Amélie Latendresse, directrice générale et secrétaire-trésorière, dépose la liste des comptes payés et à payer au 7 juillet 2015. Il est proposé par Dale Langille, conseiller, appuyé par Tina Calvarese, conseillère, et résolu unanimement que les comptes payés du 1<sup>er</sup> juin au 7 juillet 2015 soient acceptés au montant de 35 577.75\$ incluant les salaires et que les comptes à payer en date du 7 juillet 2015 soient payés au montant de 101 710.37\$.

**ADOPTÉE**

### **PÉRIODE DE QUESTION**

**2015-07-154**

### **LEVÉE DE LA SÉANCE**

La séance est levée à 8h50 sur une proposition de Normand Lussier, conseiller, appuyé par Tina Calvarese, conseillère, et ce résolu unanimement.

**ADOPTÉE**

\_\_\_\_\_  
Drew Somerville, Maire  
Maire.

\_\_\_\_\_  
Amélie Latendresse  
Directrice générale et Secr.-très.

Je, \_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_ de la Municipalité du Village de Hemmingford, signe pour approbation, toutes les résolutions adoptées à la séance ordinaire tenue le 7 juillet 2015.

---

---



**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD**

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL  
DU 7 JUILLET 2015**

À la séance ordinaire du Conseil municipal tenue mardi le 7 juillet 2015 à compter de 20h00 à la salle du conseil de l'édifice municipal au 505, rue Frontière, Hemmingford.

Sont présent(e)s :

M. Drew Somerville, maire;  
M. Normand Lussier, conseiller n° 1;  
Mme Tina Calvarese, conseillère n° 2;  
M. Dale Langille, conseiller n° 3;  
M. Michael Houle, conseiller n° 4;  
M. Howard Silverman, conseiller n° 5; (*depart à 20h20*)  
Mme Lucie Bourdon, conseillère n° 6;

Sont absents :

Sont également présente :

Amélie Latendresse, Directrice générale et secrétaire-trésorière.

**RÉSOLUTION: # 2015-07-152**

**MINUTERIE ÉCLAIRAGE EXTÉRIEUR – CENTRE RÉCRÉATIF**

Considérant que la municipalité désire faire l'acquisition d'une minuterie pour l'éclairage extérieur du Centre Récréatif;

Considérant que nous avons reçu des prix de deux soumissionnaires soit

Électricité Pierre Fortin	1 195\$ + taxes
Priest	1 785\$ + taxes

En conséquence, il est proposé par Lucie Bourdon, conseillère, appuyé par Normand Lussier, conseiller, et résolu unanimement par les conseillers d'accepter l'offre de service d'Électricité Pierre Fortin au montant de 1 195\$ plus les taxes applicables.

**ADOPTÉE**

Copie certifiée et conforme à nos écritures.

---

Amélie Latendresse  
Directrice générale et secrétaire-trésorière